

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 4 septembre 2012

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le 4 ième jour de septembre deux mille douze (2012) à 19h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences:

Gilles D'amours	#1	présent
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Gilbert Dumont	#4	présent
André Guay	#5	présent
Carol Jean	#6	absent

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 19h30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Madeleine Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

2012-09-243.2 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - a. Session ordinaire du 6 août 2012
 - b. Session extraordinaire 20 août 2012
 - c. Session extraordinaire 28 août 2012
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Ratification des déboursés et adoption des comptes du mois
 - 4.2 Passé dû - comptes de taxes
 - 4.3 Rampe pour handicapés - Programme du fonds pour l'accessibilité
 - 4.4 Club optimiste de Cacouna - Tournoi de Golf Marcel Rouleau
 - 4.5 Perception des constats d'infraction - MRC de Rivière-du-Loup
 - 4.6 Plainte - concernant les chats incommodants
 - 4.7 Plainte - concernant le musée des maisons miniatures
 - 4.8 Correspondance - François Lapointe - député et MRC Rivière-du-Loup
5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1 Rapport du service incendie
 - 5.2 Demandes du chef pompier
 - 5.3 MRC de Rivière-du-Loup - offre de protection incendie
6. TRANSPORT
 - 6.1 Demande pour l'asphaltage de la rue Desjardins
 - 6.2 Pluvial - rue D'Amours
 - 6.3 Contrat travail - Nicolas Beaulieu

- 6.4 Commission de Toponymie - Route du Réservoir
 - 6.5 Correspondance - Gilles Nadeau
 - 6.6 Soumissions - Ouverture des trottoirs 2012-2013
 - 6.7 Rue du Quai - travaux à venir
7. HYGIÈNE DU MILIEU
- 7.1 Bail Nancy Dubé
 - 7.2 Mise en demeure - Stéphane Lefebvre et Josée Boudreau
 - 7.3 Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles
8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
- 8.1 Rapport des permis de construction et certificats d'autorisation
 - 8.2 MRC de Rivière-du-Loup - inspecteur en bâtiments - contrôle intérimaire
 - 8.3 CPTAQ - décision 400978
 - 8.4 CPTAQ - décision 400177
 - 8.5 CPTAQ - décision 402589
 - 8.6 CPTAQ - demande de renouvellement
 - 8.7 Cours : Le PIIA - approches et expériences
9. LOISIRS ET CULTURE
- 9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou inc.
 - 9.2 Appui - Programme nouveaux horizons pour les aînés
 - 9.3 Remerciements de la Première Nation Malécites de Viger
 - 9.4 Entente de développement culturel
10. PARCS ET TERRAINS DE JEUX
11. AUTRES DOSSIERS
12. INFORMATIONS - Prochaine réunion le 1 octobre 2012
13. AFFAIRES NOUVELLES
14. PÉRIODE DE QUESTIONS
15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2012-09-244.3 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 6 août 2012 et des séances extraordinaires du 20 août 2012 et du 28 août 2012

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le procès-verbal de la session régulière du 6 août 2012 ainsi que le procès-verbal des séances extraordinaires du 20 août 2012 et du 28 août 2012 soient adoptés en leur forme et teneur.

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2012-09-245.4.1 Ratification des déboursés d'août 2012 et approbation des comptes du mois

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la liste #2 des transferts de crédits soient approuvés tels que présentés.

Que les comptes pour la période du 1 au 31 août 2012 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 68 732.51\$ à même le fonds général et de 211 095.43\$ à même le règlement d'emprunt no 34-10 et ce, lorsque sera reçu la confirmation de l'ingénieur que tous les documents auront été reçus et les corrections demandées et exécutées.

Que madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque, dir. gén. / sec. trés. soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. La dir. gén. & sec. trés. confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

2012-09-246.4.2 Passé dû - Comptes de taxes

Dépôt au conseil de la liste de propriétaires ayant un passé dû de leurs comptes de taxes municipales depuis plus de 2 ans.

Attendu que les comptes passés dus concernent les matricules suivants :

7908 49 0302	7807 74 6563
7805 59 5223	7908 14 8849
7807 74 4612	8103 27 1061

Attendu qu'un état de compte est expédié mensuellement à chacun des propriétaires concernés par les comptes passés dus à la municipalité;

Attendu qu'aucun contribuable ont acquitté ses comptes;

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande à la firme Cain Lamarre Casgrain Wells de prendre les procédures nécessaires pour la vente pour taxes des matricules ci-haut mentionnés.

2012-09-247.4.3 Rampe pour handicapés - Programme du fonds pour l'accessibilité

Attendu que l'édifice municipal ainsi que la salle municipale ne possèdent pas de rampe pour handicapés;

Attendu qu'il est obligatoire pour un édifice public de posséder une telle infrastructure;

Attendu qu'un programme de subvention est présentement en vigueur pour faire les modifications qui s'imposent aux édifices pour les rendre conformes et accessibles aux personnes handicapées;

Attendu que le conseil de la Municipalité veut se prévaloir de cette opportunité dont 75% des travaux est admissible pour un maximum de 50 000\$;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise madame Madeleine Lévesque, directrice générale à présenter une demande de subvention au Volet « Projets de petite envergure du fonds pour l'accessibilité ».

2012-09-248.4.4 Club Optimiste de Cacouna - Tournoi de golf Marcel Rouleau

Mme Marie-Hélène Dorval, présidente du Club Optimiste de Cacouna nous sollicite afin d'amasser des fonds dans le but de venir en aide à notre jeunesse. Le Club Optimiste de Cacouna en collaboration avec le Club Optimiste de St-Épiphane unissent leurs efforts afin d'amasser des fonds et organise leur 3^e tournoi de golf optimiste Marcel Rouleau qui se tiendra le 15 septembre prochain.

Considérant qu'aucun membre du conseil n'est disponible pour assister au Tournoi Optimiste le 15 septembre prochain;

Considérant que la Municipalité de Cacouna veut contribuer à la collecte de fonds pour la jeunesse sur son territoire;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de verser la somme de cent dollars (100\$) au Club Optimiste de Cacouna afin de venir en aide à la jeunesse de notre communauté.

4.5 Perception des constats d'infraction - MRC de Rivière-du-Loup

La MRC de Rivière-du-Loup nous a transmis un chèque au montant de 5391.53\$ concernant le remboursement des constats d'infraction pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012.

2012-09-249.4.6 Plainte - concernant les chats incommodants

Madame Marie Paquet et monsieur Jean-François Boulanger ont déposé une plainte concernant des chats errants à leur guise dans leurs plates-bandes et leur potager.

Attendu que le conseil municipal a adopté un règlement concernant les animaux domestiques en juin dernier;

Attendu que ce règlement exige aux propriétaires d'animaux domestiques de les enregistrer ainsi que de les garder sur leur terrain;

Attendu que des infractions sont prévues au règlement;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande à monsieur Réjean Lebel, directeur des travaux publics, d'aller porter copie du règlement aux propriétaires concernés et de leur demander de respecter les normes du règlement en vigueur concernant les animaux domestiques sous peine d'infractions prévues audit règlement.

2012-09-250.4.7 Plainte - concernant le musée des maisons miniatures

Madame Marie Paquet et monsieur Jean-François Boulanger ont déposé une plainte concernant le « Musée des maisons miniatures ». La plainte porte sur l'insistance des propriétaires à inviter les gens à visiter le site sans mentionner le coût de la visite.

Attendu que le conseil a reçu une plainte écrite concernant le « Musée des maisons miniatures »;

Attendu que ce dossier relève du tourisme;

Attendu que les propriétaires ont déjà été avisés pour ce même genre de plainte, il y a quelques années;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande à l'Office du Tourisme et des congrès leur collaboration dans ce dossier afin de rencontrer les propriétaires du Musée de maisons miniatures et ainsi régulariser la situation pour les prochaines années.

2012-09-251.4.8 Correspondance - François Lapointe - député et MRC de Rivière-du-Loup

M. François Lapointe député, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup nous invite à assister aux audiences de la Commission à Rivière-du-Loup qui aura lieu le 14 septembre prochain portant sur la délimitation des circonscriptions du Canada.

De plus, la MRC de Rivière-du-Loup sollicite notre appui dans ce dossier afin de faire valoir notre opinion pour les audiences publiques.

Attendu que le conseil de la Municipalité de Cacouna a pris connaissance du redécoupage de la carte électorale ainsi que des noms suggérés pour les nouvelles circonscriptions;

Attendu que ledit conseil désire faire connaître sa position au député;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna s'oppose au redécoupage de la carte électorale ainsi qu'aux noms suggérés pour les nouvelles circonscriptions.
(c.c. François Lapointe, député et MRC de Rivière-du-Loup)

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Rapport du service incendie

Dépôt du rapport concernant le service incendie pour information.

2012-09-252.5.2 Demandes du chef pompier

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte les demandes suivantes pour la brigade incendie :

- Formation de pompe - Jean-François Bérubé et Francis Dumont pour un coût de 600\$ à 700\$ par personne donné par la MRC de Rivière-du-Loup;

- Mise à niveau pour deux pompiers du cours « secourisme en milieu de travail » donnée par le Centre de formation de la Coopérative des Paramédics;

- Achat d'un adaptateur 2 1/2" double femelle pour environ 50\$.

2012-09-253.5.3 MRC de Rivière-du-Loup - offre de protection incendie

Attendu que le préventionniste de la MRC de Rivière-du-Loup est venu rencontrer le conseil municipal à sa plénière du 28 août dernier;

Attendu qu'il nous a informés de la nouvelle structure proposée pour le déploiement des brigades lors d'incendie sur le territoire;

Attendu que cette structure régionalise les brigades incendies du territoire de la MRC de Rivière-du-Loup ainsi que quelques-unes de la MRC de Kamouraska;

Attendu que dans cette structure, le chef pompier ne desservira pas une seule brigade mais plusieurs brigades car il deviendra chef de secteur;

Attendu que cette structure est proposée afin que les municipalités soient conformes au schéma de couverture de risques;

Attendu que notre municipalité a déjà beaucoup investie dans la formation et l'achat d'équipements depuis quelques années afin d'être conforme au schéma de couverture de risques en incendie;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna informe la MRC de Rivière-du-Loup qu'il n'est pas d'accord avec la formule proposée pour la régionalisation des services incendies.

6. TRANSPORT

2012-09-254.6.1 Demande pour l'asphaltage de la rue Desjardins

Dépôt d'une pétition des résidents de la rue Desjardins Est demandant d'asphalter la deuxième partie de la rue Desjardins sur une largeur de 12 à 15 pieds.

Attendu que le conseil de la Municipalité de Cacouna a pris connaissance de la pétition des résidents de la rue Desjardins Est;

Attendu que la demande consiste à asphalter la deuxième section de la rue Desjardins sur une largeur de 12 à 15 pieds;

Attendu que la largeur minimum pour une rue n'étant pas respectée dans ce secteur;

Attendu que le conseil a étudié la demande en fonction des coûts reliés à cette portion de rue;

Attendu que le conseil ne peut appliquer la taxe d'accise n'étant pas une priorité numéro 1 du Ministère des Affaires Municipales des Régions et de l'Occupation du territoire et ne pourrait pas recevoir l'autorisation du MAMROT pour effectuer ces travaux;

Pour toutes ces raisons,

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna ne peut accepter la demande d'asphaltage de la rue Desjardins.

2012-09-255.6.2 Pluvial - rue D'Amours

Dépôt de deux soumissions pour le projet de réfection du pluvial dans le secteur de la rue D'Amours - Falaise - de la Grève.

Embellissement Rivière-du-Loup	19 475\$ plus taxes	22 391.38\$
Excavations Bourgoïn & Dickner	18 943\$ plus taxes	21 779.71\$

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de Excavations Bourgoïn & Dickner Inc. au montant de 18 943\$ plus taxes soit la somme de 21 779.71\$ pour l'exécution des travaux de captation pluvial et bordures pour accès piétonnière comme suit :

- Fourniture, mise en place de 3 puisards avec membrane incluant conduites, coudes, connexions, cadres et grilles;
- Construction d'un passage piétonnier incluant tous les matériaux;
- Fourniture et mise en place des bordures de béton de la rue de la Falaise jusqu'à la rue située plus au nord \pm 50 m.l. incluant la mise en place de concassé MG-20 pour la préparation au pavage (hors contrat);
- Nivèlement propre des abords du chemin piétonnier mais sans aucune finition particulière.

2012-09-256.6.3 Contrat de travail - Nicolas Beaulieu

Attendu que monsieur Nicolas Beaulieu travaille pour la municipalité depuis plus d'un an;

Attendu que monsieur Beaulieu et la municipalité désire déterminer les conditions de travail ;

Attendu qu'un contrat de travail a été proposé à monsieur Nicolas Beaulieu pour une période de 1 an et trois mois;

Attendu que Monsieur Beaulieu a accepté les conditions;

Pour toutes ces raisons,

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que ce conseil accepte le contrat de travail de monsieur Nicolas Beaulieu, inspecteur municipal adjoint, pour une période d'un an et trois mois soit du 4 septembre 2012 au 31 décembre 2013.

Que le conseil autorise madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque, directrice générale à signer ledit contrat pour et au nom de la Municipalité de Cacouna avec l'employé concerné.

6.4 Commission de toponymie - Route du Réservoir

M. Marc Richard secrétaire par intérim de la Commission de toponymie a officialisé un odonyme pour désigner une voie de communication située sur le territoire de notre municipalité. La « Route du Réservoir » a été accepté comme chemin de notre municipalité.

2012-09-257.6.5 Correspondance Gilles Nadeau

Monsieur Gilles Nadeau résident de la rue de la Grève Est demande à la municipalité de compléter l'asphalte vers l'est de la rue.

Attendu que le conseil a pris connaissance de la demande de monsieur Nadeau;

Attendu que ledit conseil est conscient du manque d'asphalte dans ce secteur;

Attendu que le conseil est présentement à travailler le dossier d'implantation d'aqueduc et d'égout de cette rue;

Attendu que si des travaux s'effectuent, l'asphalte sera enlevé à court terme;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna informe monsieur Nadeau qu'elle ne complètera pas l'asphalte en 2012 étant en phase d'étude du dossier aqueduc et égout de ce secteur.

2012-09-258.6.6 Soumissions - Ouverture des trottoirs 2012-2013

Suite au retour de demande de soumissions sur invitation pour une troisième fois et dont le devis à été expédié à huit contracteurs de la région, une seule soumission a été déposée pour l'ouverture en hiver des trottoirs pour l'année 2012-2013.

Hugues Guérette inc. 23 000\$ plus taxes soit 26 444.25\$

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de Hugues Guérette Inc. pour l'ouverture en hiver des trottoirs pour l'hiver 2012-2013 et ce, aux conditions énumérées au devis.

Que madame Ghislaine Daris mairesse et madame Madeleine Lévesque soient autorisés à signer pour la Municipalité de Cacouna un contrat aux dites conditions.

2012-09-259.6.7 Rue du Ouai - travaux à venir

Suite aux travaux d'aqueduc et d'égouts pluviaux et sanitaires prévus sur la rue de la Grève,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande à Éric Royer arpenteur géomètre d'inclure la rue du Quai dans son rapport d'arpentage soit de la rue de la Grève à la rue Leclerc.

Qu'un prix soit demandé à M. Éric Royer arpenteur géomètre pour la poursuite du travail ou que des soumissions soient demandées pour poursuivre ce secteur de la rue Quai.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

2012-09-260.7.1 Bail Nancy Dubé

Un bail avec monsieur Paul Dubé avait été exécuté avec l'ancienne municipalité du Village de Cacouna concernant l'utilisation d'une citerne sur son terrain. Avec le réseau d'aqueduc disponible dans ce secteur, la municipalité désire annuler ce bail.

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna annule le bail concernant la location d'une citerne sur le terrain de madame Nancy Dubé (succ. Paul Dubé) et qu'un contrat d'annulation soit exécuté pour confirmer le tout devant Me Marie-Josée Raymond notaire.

Que madame Ghislaine Côté Daris mairesse et madame Madeleine Lévesque directrice générale soient autorisées à signer pour et au nom de la Municipalité de Cacouna le contrat d'annulation du bail avec madame Nancy Dubé.

7.2 Mise en demeure - Stéphane Lefebvre et Josée Boudreau

Dépôt au conseil d'une copie de mise en demeure adressée à André Claveau et Alain Saint-Onge (Wilfrid Allen Ltée) demandant une rencontre dans les dix jours afin de discuter du muret de pierre des champs qui fût démolie suite aux travaux de dynamitage à leur propriété du 549, rue du Patrimoine.

7.3 Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles

Dépôt au conseil d'une correspondance reçue du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs indiquant la déclaration de tonnage résidentiels pour la redistribution de l'année 2012.

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

Les statistiques des permis généraux et certificats sont déposés au conseil pour information générale.

2012-09-261.8.2 MRC de Rivière-du-Loup - Inspecteur en bâtiments - contrôle intérimaire

Dépôt au conseil d'une résolution du conseil de la MRC de Rivière-du-Loup tenue le 16 août 2012 concernant la désignation des fonctionnaires pour l'application des résolutions ou des règlements de contrôle intérimaire de la MRC.

Cette résolution désigne messieurs Paul Pelletier et Bruno Beaulieu comme fonctionnaires régionaux pour l'application des dispositions contenues dans les résolutions et règlements de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup.

Elle détermine également les dépenses associées à cette fonction qui seront assumées par la fonction budgétaire « aménagement du territoire ».

Elle demande également la collaboration des municipalités locales afin qu'elles consentent à mettre en application, par l'entreprise de leur personnel désigné, les dispositions contenues dans les résolutions et règlements de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup.

Il est proposé par monsieur Gilles D'amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna désigne monsieur Vincent Bérubé inspecteur en bâtiments pour l'application des dispositions contenues dans les résolutions et règlements de contrôle intérimaire en vigueur sur son territoire.

8.3 CPTAQ - décision 400978

La Commission de Protection du territoire agricole du Québec nous transmet une orientation préliminaire dans la décision no 400978 qu'elle autoriserait l'alinéation et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit la construction d'une résidence, d'un emplacement faisant partie du lot 52, du cadastre de la Paroisse de Cacouna, de la circonscription foncière de Témiscouata, en la municipalité de Cacouna, d'une superficie de 5 500 mètres carrés.

8.4 CPTAQ - décision 400177

La Commission de Protection du territoire agricole du Québec nous transmet une orientation préliminaire dans la décision no 400177 qu'elle autoriserait en partie pour une superficie de 1,5 hectare la demande d'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit l'agrandissement de son emplacement commercial d'une partie du lot 193, du cadastre de la Paroisse de Cacouna. La superficie totale consacrée à des fins commerciales serait donc de 2,5 hectares puisque la demande visant la superficie de droit acquis de 1 hectare n'est pas nécessaire.

8.5 CPTAQ - décision 402589

La Commission de Protection du territoire agricole du Québec nous transmet une orientation préliminaire dans la décision no 402589 qu'elle refuserait la demande d'alinéation et d'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit résidentielles, d'un emplacement faisant partie des lots 231 et 232, du cadastre de la Paroisse de Cacouna, d'une superficie 1,1 hectare.

2012-09-262.8.6 CPTAQ - Demande de renouvellement

Dépôt d'une demande de Claveau Concassage & Granulats Ltée pour le renouvellement de l'exploitation de la sablière/gravière dans la municipalité de Cacouna.

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna appuie l'entreprise Claveau Concassage & Granulats Ltée dans sa demande de renouvellement d'exploitation d'une sablière/gravière sur les lots 71-P, 73-P, 74-P, 78-P, 79-P, 80-P, 83-P, 84-P, 86-P du cadastre de la Paroisse de Cacouna étant conforme aux règlements de zonage en vigueur dans la municipalité.

2012-09-263.8.7 Cours : Le PIIA - approches et expériences

Dépôt d'une demande de l'inspecteur en bâtiments pour participer au cours Le PIIA : approches et expériences qui se tiendra à Sorel-Tracy le 27 octobre prochain.

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande à monsieur Vincent Bérubé inspecteur en bâtiments d'attendre que le cours se donne dans une région plus près de notre municipalité afin d'amoinrir les coûts d'une telle formation.

9. LOISIRS ET CULTURE

9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.

Dépôt du rapport mensuel de monsieur Jean-Yves Chouinard, Coordonnateur en loisirs.

2012-09-264.9.2 Appui - Programme nouveaux horizons pour les aînés

Demande du cercle des Fermières pour appuyer leur demande de subvention auprès du Gouvernement du Canada.

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna appuie la demande des Fermières de Cacouna dans sa démarche de demande de subventions auprès du Gouvernement du Canada dans le Volet Programme Nouveaux Horizons pour l'achat d'un métier Leclerc 100 pouces à 4 cadres avec équipement compris (ourdissoir).

9.3 Remerciements de la Première Nation Malécite de Viger

Mme Fabienne Gingras pour la Première Nation Malécite de Viger nous adresse leur reconnaissance inspirée par la générosité et la gentillesse que nous avons manifestée à leur endroit lors de la tenue du quatrième « Rassemblement de la route des Sauvages ».

9.4 Entente de développement culturel

Mme Kathy Rioux, coordonnatrice à la culture et au patrimoine, nous avise que la MRC de Rivière-du-Loup possède maintenant son inventaire du patrimoine bâti qui recense plus de 500 biens d'intérêt patrimonial. Un rapport synthèse comprenant 520 fiches d'inventaire est disponible dans la section documentation sur le site de la MRC de Rivière-du-Loup.

10. PARCS ET TERRAINS DE JEUX

11. AUTRES DOSSIERS

12. INFORMATIONS

13. AFFAIRES NOUVELLES

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2012-09-265.15 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Qu'advenant 21h15 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Madeline Lévesque, dir. gén. /sec. trés.

Ghislaine Daris, mairesse
